

Fête du 14 juillet à Auch



Fête du 14 juillet à Auch

Débutant par la cérémonie officielle le matin, la célébration du 14 juillet se poursuivra le soir avec un feu d'artifice, qui aura lieu cette année encore sur le site de l'hippodrome pour plus de sécurité et de confort.

La Fête nationale est bien sûr un rendez-vous traditionnel qui anime notre ville. C'est un moment de convivialité très attendu, à partager en famille. Si la cérémonie officielle aura bien lieu sur la place de la Libération à partir de 10h avec le passage confirmé d'un avion Rafale, les animations proposées par la ville d'Auch seront cette année encore délocalisées à l'hippodrome. Un site plus grand pour cette manifestation qui attire un très nombreux public. L'avantage en termes d'organisation est évident puisque, contrairement aux parkings des quais Lissagaray, l'hippodrome est disponible toute la semaine avant l'événement pour déployer les moyens techniques et humains nécessaires. Ce site offre aussi des possibilités de stationnement accrues, puisqu'un parking conséquent sera cette année encore délimité sur la plaine d'Endoumingue, à deux pas du théâtre des festivités.

Festivités gratuites

Le site sur lequel de nombreuses animations gratuites seront proposées dès 18h à l'hippodrome, offre également dans de bonnes conditions de sécurité, un excellent point de vue pour tous sur le feu d'artifice. Sur place, un espace sera réservé aux enfants avec des jeux gonflables. Il sera possible de profiter des possibilités de restauration rapide (food-truck alimentaire et glacier) sur place. A 18 h, ne manquez surtout pas la déambulation des « Amuse Gueules ». Puis, à partir de 21h, place au concert du groupe « Esperanza ». Entretemps, le public pourra assister à 23h au feu d'artifice, parfaitement synchronisé par « Storm artifices ».

Pour une question de sécurité

Il est notamment interdit d'introduire dans le périmètre de la manifestation tout objet dangereux (couteaux...) ou contondants (casques de moto, gourdes en métal...), les objets en verre (bouteilles, verres...), les bouteilles plastique de plus de 0,5 l (le bouchon doit obligatoirement être retiré), ainsi que les engins et articles pyrotechniques (pétards, feux de Bengale, fusées...). Sachez également que les animaux ne sont pas autorisés dans l'enceinte de la manifestation. Une consigne pourra accueillir une partie des objets contondants, mais ne pourra recevoir les trottinettes. Et n'oubliez pas de penser à votre hydratation.